

LES BREVES DE THIL

N° 86

Janvier-Février 2010

SOMMAIRE

P. 1

Edito

P. 2

Dernier Conseil
Municipal

P. 5

Informations
municipales

P. 6

Vie Pratique

P. 7

Vie Associative

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de la municipalité de THIL, je vous formule en ce début d'année les vœux les plus chaleureux de bonne année, de santé et de bonheur pour vous tous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ce rendez-vous annuel est un moment important de notre vie commune car il nous permet de dresser la perspective à venir pour notre village.

Permettez moi de saluer les promoteurs des projets, administrations et élus dont le travail collaboratif exemplaire a permis la concrétisation de deux réalisations majeures pour notre village au cours de l'année 2009 : la réinstallation de la société TRIBOLLET sur la Zone Actinove et le déploiement du Très Haut Débit.

La vision partagée des enjeux attachés à l'un et à l'autre de ces deux projets a été une des conditions nécessaires à leur aboutissement.

C'est cette capacité de partage à laquelle je vous invite, mes Chers Concitoyens pour que nous puissions construire ensemble une vision commune de Thil à l'horizon 2020 !

Les sujets de partage ne manqueront pas tant au niveau communal que pour ce qui concerne la Communauté de communes :

- ✓ En premier lieu, nous aurons à partager la vision des aménagements des voiries pour ce qui concerne la sécurité des déplacements sur les RD 61 a et 61 b incluant l'accessibilité sécurisée à la gare de Beynost et la réfection de l'ensemble des voiries communales : les études que nous avons fait réaliser se traduisent par un budget de l'ordre de 1,8 Million d'euros ... tout ne sera donc pas accompli sur un seul mandat, des priorités de réalisation seront hiérarchisées, le plan de financement est à instruire avec les différents acteurs concernés. Le Conseil municipal reviendra vers vous lors d'une réunion publique à tenir d'ici le mois d'avril prochain pour concertation ;
- ✓ En second lieu, nous aurons à partager la vision du développement de notre territoire lors de la révision du POS actuel que Monsieur le Préfet nous demande de mettre en conformité, sans délai, au regard de nos obligations en matière d'habitat locatif aidé.

Votre Conseil Municipal saura saisir cette opportunité pour vous proposer dans le cadre du processus qui sera mis en œuvre une perspective cohérente de notre village.

Je souhaite, d'ores et déjà, vous indiquer les principaux éléments de la vision de Thil sur lesquels votre Conseil aura à se prononcer et à formaliser ses orientations.

D'ici 2020, notre village pourrait être structuré autour de cinq pôles territoriaux :

- Le pôle d'activité économique Actinove dont nous souhaitons publiquement aujourd'hui que le processus de revitalisation aille jusqu'à son terme le plus rapidement possible,
- Le pôle du centre bourg à sécuriser définitivement pour la fin du présent mandat,
- Le pôle sportif aménagé autour du stade : deux projets sont en cours d'instruction : l'un concerne, à la demande de la Communauté de communes, l'aménagement d'une piste de BMX, l'autre, à notre initiative, porte sur l'aménagement d'un espace multisport,
- Le pôle de loisir familial le long des berges du Rhône avec comme projet phare l'aménagement des accès « modes doux » le long du Chemin du Mas Durand, l'aménagement de l'Anneau Bleu ouvrant sur une passerelle permettant l'accès « Mode Doux » à l'espace naturel du Grand Parc,
- Les pôles de développement de l'habitat sur les zones 1 NA et 2 NA.

La révision du POS / PLU sera également mise à profit pour procéder à tous les ajustements nécessaires en matière d'urbanisme.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL...



**PROCHAIN
CONSEIL
MUNICIPAL LE
11 MARS 2010 EN
MAIRIE DE
THIL A 20H30**

**Les articles pour
les prochaines
Brèves devront
impérativement
être transmis par
mail de
préférence
(hgauthier@thil.fr)
ou
mairie.thil@thil.fr)
ou à la mairie
avant le 11 mars
2010, date du
prochain conseil
municipal. Il ne
sera procédé à
aucun rappel.
Merci pour votre
compréhension.**

Ce processus sera mis en œuvre en étroite relation avec les services de la Direction départementale des territoires et les services préfectoraux.

Monsieur le Préfet de l'Ain nous a assuré de son écoute attentive sur ce sujet et nous comptons bien lui porter cette ambition territoriale.

Nous aurons à statuer sur la question de l'assainissement avec pragmatisme et à définir les besoins complémentaires en équipements et services collectifs.

Concernant ces deux derniers sujets, le maître mot en matière financière sera la recherche de l'efficacité économique compte tenu des impacts prévisibles de la réforme de la fiscalité locale. Ces questions ne pourront être abordées que dans le contexte de l'intercommunalité.

Dans les évolutions à venir, Thil continuera à se tourner vers la modernité, à s'intégrer dans la réalité des territoires de la Communauté de communes en assumant sa quote-part de solidarités mais conservera ce qui constitue sa personnalité : la ruralité, synonyme de développement durable et le caractère familial de notre relation humaine.

Avant de conclure, je souhaite revenir sur un sujet qui demeure d'actualité à savoir les actes de dégradation et de primo délinquance que nous avons eu à déplorer ces derniers mois tant dans les transports scolaires qu'au sein de l'école.

Je tiens à ce que ces actes soient qualifiés pour ce qu'ils sont, à alerter les parents et plus généralement les adultes de la nécessité de contenir tout dérapage car la tolérance de tels actes est inversement proportionnelle à la demande actuelle de sécurité.

Pour notre part, nous assumerons sans état d'âme les responsabilités et actions qui nous incombent notamment en participant activement au Conseil intercommunal de prévention de la sécurité et de la délinquance récemment créé par la communauté de communes.

En vous renouvelant mes vœux les plus chers de bonne et heureuse année, je terminerai en assurant de ma profonde gratitude et de mes remerciements chaleureux celles et ceux qui me permettent d'exercer mon «métier» de Maire et à notre village d'avancer : le personnel communal, tout d'abord, mais également mes collègues Conseillers Municipaux et Adjointes qui effectuent un travail essentiel pour votre commune.

Votre Maire
Bruno LOUSTALET

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2010

Le Compte rendu complet du Conseil municipal est accessible sur le site internet : www.thil.fr. Nous vous présentons, ci-après, de façon synthétique les débats et délibérations du Conseil Municipal du 25 janvier 2010.

1. C. C. M. P.

Finances : Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la préparation du Budget 2010 de la Communauté de Communes est directement impactée par la TPU à partir de cette année. Il confirme que pour 2010, l'Etat garantit le maintien des recettes par rapport à l'année dernière.

Centre nautique : Mr le Maire informe le Conseil que la pose de la « Première Pierre » du centre nautique, aura lieu le 06 février prochain. L'ouverture de ce site est prévue pour fin 2011

Commission Voirie : Mr TRACLET, lors de la commission Voirie de la CCMP, a présenté les résultats de l'audit Voirie (Cabinet PLANTIER) concernant l'aménagement de sécurité RD 61 a et b.

Une prochaine réunion aura lieu le 09 février prochain afin de déterminer quels seront les

travaux qui seront engagés par la Commission Voirie selon des données financières transmises par la Commission Finances du 02 février prochain et les orientations de programmation qui pourront être arrêtées sur le mandat (période 2010 -2014).

Mr GRUMET demande que la commission communale de Voirie prépare les dossiers rapidement afin d'obtenir un maximum de financement de la part de la CCMP.

Comptages de véhicules: des comptages de véhicules seront mis en place pendant les vacances de Pâques. Mr TRACLET demande que les Elus se relaient pour observer les données de 7 heures à 10 heures et de 16 heures à 19 heures au niveau de l'entrée du lotissement La Verchère et en face de l'Auberge de Thil.

1. DELIBERATION 10/01/01 : PRESTATIONS DE SERVICES DE FOURNITURE D'ACCÈS INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Monsieur GUILLARD a rappelé à l'Assemblée qu'à la suite du déploiement du réseau Très Haut Débit Fibre optique par le Syndicat d'Electricité de l'Ain la nécessité de souscrire des abonnements à un fournisseur d'accès internet opérant ledit réseau. Il a présenté à la suite la délibération autorisant le Maire à souscrire les abonnements auprès d'un fournisseur d'accès internet.

2. DELIBERATION 10/01/02 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL / ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Une délibération a été votée pour accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an au profit de Mr le Percepteur de Montluel au titre de ses activités de conseil à la commune.

2. QUESTIONS DIVERSES

URBANISME :

Mr le Maire informe l'Assemblée qu'il a rencontré avec MM. MAISONNAS et MANIE le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Ain et les représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT ex DDE) sur les sujets de l'ordre du jour suivants :

- mise en conformité de notre POS / PLU par rapport au SCOT BUCOPA pour, entre autres aspects relatifs à la densité de la population, les logements sociaux (Cette mise en conformité aurait du être engagée depuis 2006 pour être complétée au plus tard fin 2009 par application des dispositions de la loi SRU),
- recevabilité de l'implantation d'une piste de BMX,
- devenir de la zone Actinove.
- Mise en conformité du POS / PLU

L'entretien débute par la présentation des enjeux locaux en matière de développement urbanistique de THIL à l'horizon de 10 à 15 ans :

- Développement de l'habitat dans le contexte du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Lyon St.Exupéry,
- Intégration des objectifs du BU.CO.PA,
- Problématiques de développement durable impactant le développement de l'habitat :
- contraintes de la circulation de transit,
- gestion raisonnée du risque « inondations »
- problématique de l'assainissement .

Il est demandé aux services préfectoraux de préciser les contraintes du planning de révision/transformation du POS en PLU ainsi que les processus d'interaction avec les services déconcentrés de l'Etat.

En retour, Mr le Secrétaire général de la Préfecture précise que, compte tenu de l'engagement de la révision du Schéma de Cohérence de l'Organisation du Territoire (SCOT) BU.CO.PA (Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain) et des procédures publiques relatives à la prescription des PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) de la Serein et du Rhône sur la période 2010 – 2011, il demande à la commune d'engager son processus de révision de son POS/PLU de façon à se cadrer dans les mêmes calendriers.

A ce titre, il est demandé à la commune de centrer ses efforts sur la période 2010 sur les études de Diagnostic (Dossier d'Orientation Générale qui est nécessaire à l'élaboration de la

vision que porte la commune et de ses habitants quant au devenir du village à l'horizon d'une dizaine d'années (développement de l'habitat social, assainissement,...).

Pour ce faire, un cabinet devra être mandaté pour assister la commune dans l'élaboration de ce diagnostic. Celui – ci fera l'objet d'un processus de coordination avec les services de l'Etat. Un processus de concertation avec les habitants devra également être engagé.

BMX

Concernant la piste BMX, la demande de la commune porte sur la recevabilité de son implantation au regard des contraintes urbanistiques compte tenu de la problématique « inondations » transcrite dans le POS / PLU.

La préfecture accepte d'étudier la recevabilité de ce projet au regard des expressions de besoins par rapport aux contraintes précitées.

Mr Grumet demande quand aura lieu le débat au sein du Conseil concernant ce dossier.

Mr le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier reçu de Mr O. (Thilois) qui attire l'attention des Elus sur les dangers pour la commune de recevoir l'activité BMX sur notre territoire, notamment les nuisances sonores et de circulation.

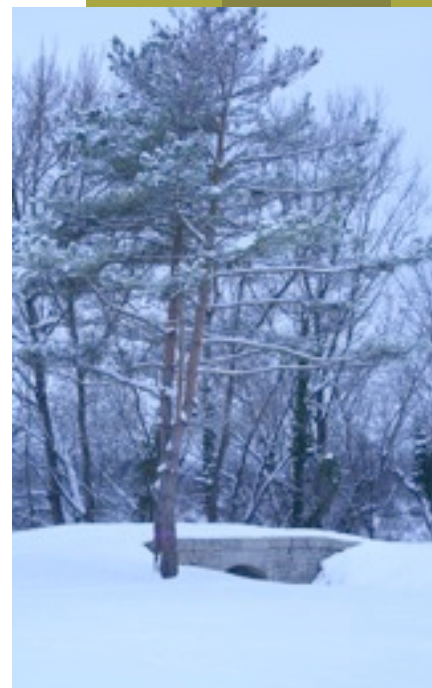
Puis, Mr le Maire rappelle le processus d'instruction en cours :

- Le dossier BMX est instruit par la commune à la demande de la CCMP,
- Une commission générale a été réunie sur ce dossier et a décidé d'instruire ce dossier et un groupe de travail a été constitué à cet effet,
- Le club de BMX (BBC) a été reçu en Mairie pour présentation de son activité et de ses demandes. C'est un club associatif qui dispose de l'agrément communautaire et bénéficie, à ce titre, de subventions. Une dizaine d'enfants de Thil sont membres du club.

○ Les expressions de besoins ont été qualifiées, les emplacements potentiels ont été analysés, la localisation envisageable a été identifiée (zone NDLI jouxtant le stade). Il en est ressorti la nécessité de se rapprocher de la préfecture pour savoir si ce projet pouvait être recevable au regard du classement de la zone : ce fut un des objets du rendez-vous en préfecture.

○ A ce jour, tous les éléments de l'instruction de ce projet sont réunis, il importe au groupe de travail de conclure et de finaliser sa proposition qui sera présentée en commission générale pour qu'elle se positionne sur ce dossier.

○ Mr le Maire souhaite concernant ce dossier que celui – ci fasse l'objet d'une concertation avec les Thilois sur l'ensemble des termes du



économique et commerciale (épicerie, restaurant, ...) mais également prise en compte des aspects circulation/ stationnement et sécurité pour finaliser la position de la commune.

ZONE ACTINOVE

Concernant le devenir d'Actinove, et notamment la possibilité d'extension d'activité du groupe Dacsher (ex Graveleau), la question a été posée à la Préfecture. La préfecture confirme la position émise l'an dernier à savoir qu'il n'y a pas d'extension possible sur la zone Actinove hormis la possibilité autorisée aux sociétés TRIBOLLET et à la SCI POLIAT de dépôts de leurs permis de construire.

Mr le Maire propose d'établir une convention entre les co-lotis de la zone et la commune pour prise en charge de l'entretien moyennant rémunération. Une lettre a été écrite en ce sens au cabinet REVERDY.

INTRANET

Mr Caplat présente au Conseil la nouvelle formule de communication interne via l'Intranet. Il rappelle que ce système, à destination des élus et du secrétariat de la Mairie permet :

- le partage et le téléchargement de documents,
- l'acheminement direct de messages à destination des différentes commissions et autres boîtes à lettres d'intérêt communal
- la mise en place de sondage/choix via la plateforme Doodle
- la gestion d'un agenda des réunions des différentes commissions et conseils municipaux

Un document décrivant ces fonctionnalités est à la disposition des membres du Conseil et du secrétariat de la Mairie. Lors de la prochaine Commission Générale, une formation détaillée sur l'utilisation de l'Intranet sera faite.

Mr le Maire interrompt la séance pour donner la parole au public.

Mr G. interroge le Conseil sur le projet de passerelle. Mr Prudon informe que c'est une idée portée par la Municipalité qui vise sur le fond à permettre de retrouver l'accès historique à la zone « nature » du Grand Parc en modes doux (vélos, piétons, à l'exclusion de tout moyen motorisé) via la commune de Thil pour les Thilois et plus généralement les habitants de la communauté de communes. Le niveau d'eau actuel du canal ne permettant plus la restauration et la mise en service de bail à traîlle. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement « modes doux » de l'Anneau Bleu qui est la revitalisation des 40km des deux canaux Miribel et Jonage et de leurs abords.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux d'enfouissement ou d'installation des lignes aériennes pour la fibre optique sont maintenant terminés. Les «box» arrivent dans les foyers thilois qui en ont fait la demande. Vous trouverez ci-contre le planning (sous réserves de modifications pour raisons techniques ou météorologiques) de raccordement des abonnés à la fibre optique.

DENEIGEMENT

La neige est tombée en abondance cet hiver, et ce n'est peut-être pas terminé. Vous avez tous pu remarquer que les rues de Thil ont été dégagées dans des délais extrêmement brefs. Nous devons cela à un personnel communal efficace et réactif, et à l'aide non moins efficace des agriculteurs et élus de la commune. Pour que les rues et surtout les trottoirs soient le plus praticable possible, nous vous demandons de bien vouloir dégager ceux qui se trouvent devant votre habitation.



**PROCHAINS
PASSAGES DU
CAMION DE TRI**

24 février
10 mars
24 mars
7 avril

Informations municipales

Planning raccordement des abonnés

Commune de Thil

Secteurs / rues	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
Rue de la mairie est	■	■					
Rue du Stade		■	■				
Lotissement les Chevalières		■	■				
Lotissement le clos du village			■	■			
Rue de la mairie ouest			■	■			
Rue du mas Durant, Campanules			■	■			
Chemin des Rivoirs				■	■		
Lotissement la Moille				■	■		
Route de Beynost				■	■		
Rue du canal				■	■		
Rue neuve, Primevères et Mésanges					■	■	
Route de Montluel					■	■	
Route de la Boisse					■	■	
Route de Névroz					■	■	
Chemin du poteau						■	■
Rue du Besson						■	■
Rue de la fromagère						■	■
Lotissement la Verchère						■	■
Lotissement les Loups						■	■
Rue de l'église							■

Le 05/02/2010



MARIAGES

Sabastien CARLIN et Françoise GRUMET
le 08/11/09

Christophe VOLAY et Christiane MEA le
03/10/09

Kamel MOHAMMEDI Kamel et Yannick
SEMAY le 11/04/09

NAISSANCES

Jérémy ANDRE le 18/11/09

Clément ARNOULD le 28/01/09

Clémence BERGER le 02/02/09

Pauline CHEVILLARD le 20/04/09

Bryan CROUZET le 23/07/09

Alyzée DAYRAS le 04/05/09

Gabrielle DESSERTENNE le 23/09/09

Maxime LAKTINEH le 26/09/09

Salomé LUMBACA le 26/04/09

Léo MARINE le 26/11/09

NOUVELLE ENTREPRISE

Matthieu CENSIER vous propose, depuis maintenant un an, ses services de paysagiste pour particulier et professionnel.

Il réalise pour vous des travaux de :

- création et entretien d'espaces verts (élagage, taille de haie, tonte de pelouse)
- pose de portail, automatisme, alarme, grillage
- réalisation de terrasse en bois
- location de bennes pour évacuer vos déchets (encombrants, gravats, feuillages,...)

Possibilité de contrat d'entretien annuel.

LOCATION APPARTEMENT

A louer : appartement type T4 avec garage situé au dessus de l'épicerie, pré-cablé fibre optique. Disponible 1^{er} mai 2010. Loyer : 750 €.

LE RHONE

Le projet de consigne générale d'exploitation des aménagements hydroliques du Haut-Rhône concédés à la Compagnie Nationale du Rhône pour les opérations d'accompagnement des chasses suisses du barrages de Verbois prévues au printemps 2010 est consultable en Mairie du 12 au 25 février 2010.

ETAT CIVIL

Veillez trouver ci-dessous la liste des naissances, mariages et décès ayant eu lieu à Thil en 2009.

DECES

THIRION-CHEVRIER Monique le 25/09/09

ZAMBARDY Pascal le 04/06/09

Le + pour les particuliers : bénéficiez de **50 % de réduction fiscale**.

N'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements :

Entreprise CENSIER

Rue de la Mairie

01120 THIL

06 59 22 71 42

etsemc@live.fr

siret : 488 618 489 000 22

ENQUÊTE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) réalise du 15 janvier au 15 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

DES THILOIS A L'HONNEUR

Le 13 janvier dernier, et en présence d'une nombreuse assemblée, Madame **Sabine BASILI** a été décorée de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Jean Lardin, Président confédéral de la Capeb.

Après avoir travaillé dans la banque, Madame Basili a rejoint le monde de l'artisanat du bâtiment aux côtés de son mari. Volontaire, elle a suivi de nombreuses formations en gestion d'entreprise dispensées par la Capeb.

Engagée, elle a créé la Commission Départementale des Femmes d'Artisans du Rhône dont elle a été la présidente pendant 4 ans.

D'abord administrateur de la Capeb Rhône, elle a été élue en 2004 administrateur national de la circonscription électorale, pour rentrer au bureau, en 2009, en tant que trésorière adjointe.



Le 10 janvier dernier, lors des voeux du Maire, la médaille du travail a été remise à Madame **Michelle ROMAND**.

En novembre 83, Madame Romand rejoint la fonction publique territoriale sous la mandature de Roger Girma. Elle est promue au poste d'Assistant Technique Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM) en 1987 et prend sa retraite en juillet 2009, après 22 ans au service de la commune. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Accadémie de musique et de danse

Dans le cadre de la saison artistique de l'académie nous vous rappelons le prochain concert qui aura lieu sur le site des Balmes le vendredi 12 mars à 20h30.

Ce concert animé par Olivier Charbon conférencier présentera la vie et les oeuvres du compositeur Lyonnais Pierre Dutilleu (XVIIIème siècle).

Pour cette soirée 2 violonistes de l'Opéra National de Lyon interpréterons des duos inédits de ce compositeur.

Des élèves musiciens de l'Académie jouerons en première partie un répertoire classique.

Nous vous conseillons de bien vouloir réserver vos places (entrée libre mais places limitées) soit par retour de mail, soit par téléphone, ou aux secrétariats des deux sites de l'Académie.

EN AVANT MARCHE... A THIL

Je connais déjà quelques Thilaises et Thilois qui aimeraient faire un peu de marche à pied... Si vous aussi vous souhaitez faire quelques promenades de santé sur les chemins de Thil et même un peu plus loin, faites vous connaître, je vous contacterai et nous ferons le chemin ensemble.

Adressez-vous à :

Suzanne BORREL-JEANTAN

Mairie de THIL

Avant le 28 Février 2010.

...ET ASSOCIATIVE

PREMIERE PAGE

Quel bonheur de voir tous ces jeunes enfants attentifs et ravis par la lecture de contes faite par des bénévoles dans les locaux de la salle polyvalente, près de la bibliothèque !

Les plus grands étaient tout aussi ravis (et les parents pas moins d'ailleurs) de pouvoir déguster quelques bonnes crêpes dont René Desoutter a le secret.

Tous étaient réunis sur l'initiative de la Caisse d'Allocations Familiales qui a eu l'idée de faire remettre, par les bibliothèques, un livre aux bébés nés en 2009. Cette "opération 1ères pages" a été lancée dans trois départements pilotes, dont l'Ain. Sur le canton, elle avait lieu samedi 30 Janvier de 9 heures 30 à 10 heures 30, et a remporté un franc succès. Elle a permis des rencontres inter-générationnelles très sympathiques puisqu'elle était ouverte à tous.

Nous avons également eu la visite de Bruno Loustalet, maire de Thil, et d'Hélène Gauthier, Adjointe Communication et Animation qui ont montré par là tout l'intérêt qu'ils portent aux initiatives permettant de réunir les Thilois.

Nous espérons revoir tous ces jeunes "lecteurs" très prochainement à la bibliothèque du village !



Les Bibliothécaires

PÊCHEURS THILOIS

L'activité des pêcheurs Thilois a démarré pour la saison 2010. Une vingtaine de pêcheurs se sont retrouvés, le samedi 23 et le dimanche 31 janvier, autour du président Hervé Galety pour le nettoyage et les aménagements autour des deux plans d'eau. L'activité était intense et tronçonneuses, débrousailluses, machettes ont été manipulées

toute la matinée. Un « tracto-pelle » était même en action pour enlever les arbres morts, les grosses souches et aménager de nouveaux emplacements de pêche.



Les lâchers de truites se préparent en effet. L'ouverture s'est déroulée le samedi 6 février, de nouvelles mises à l'eau de poissons auront lieu les samedis 6 mars et 3 avril.

Pour l'année en cours un empoissonnement de 1 300 kg est prévu (truites, brochets, sandres, perches, carpes, tanches et gardons).

Le traditionnel concours de pêche se déroulera le dimanche 6 juin.

Les cartes de pêche sont en vente, comme de coutume, à l'épicerie VIVAL de Thil.

Le bureau

THILOISIRS

Un véritable succès pour notre bal costumé : des princesses, des clowns, des moines, des pirates, une colonie d'indiens mais aussi de belles vénitiennes et des costumes confectionnés « maison », certains loufoques, d'autres féériques... les plus hilarants et les plus magnifiques ont été récompensés.

Une bonne centaine de personnes est venue se trémousser au son de la Compagnie Créole, Claude François, les Black Eyed Peas, David Guetta...

Entre deux danses endiablées, nous avons pu nous régaler de bonnes tartes aux pommes, beignets, hot-dogs et boire à la santé de notre bonne humeur.

Un rendez-vous à re-programmer.

Une déception toutefois... Nous avons eu beau chercher... très peu de Thilois sous les masques de Zorro, les maquillages de fée. Nous réalisons que dans notre village, nos manifestations souffrent d'une drôle de réputation : elles seraient



...ET ASSOCIATIVE

organisées en priorité pour les enfants : CE QUI EST FAUX !!! Faut-il n'être qu'un enfant pour aimer se déguiser, danser, chanter ? A tout ceux qui répondront «OUI», nous dédions ce poème :

Heureux sois-tu, toi qui a gardé ton âme d'enfant

Heureux qui comme l'enfant,
Croît encore au Père Noël

A St Nicolas, aux ogres gourmands,
Et aux petits lutins verts.
Heureux qui comme un gamin,
Pense à la Fée Clochette,
L'invitant un jour prochain,

Au pays des merveilles,
Heureux qui comme un gosse,
Rigole de tout et de rien
Et rigole encore
En se trompant de chemin.
Heureux qui comme un ange,
Se veut farfadet ou elfe,
D'îles et d'océans
Ou contrées imaginaires !
Heureux seras-tu,
Si au fond de ton cœur
L'enfant que tu fus
Survit à ta rancoeur !
Car l'adulte a oublié :

Rattraper le bonheur,
Est affaire de volonté !
Notre âme d'enfant seul,
Sait la dominer !
Heureux qui comme le chérubin,
Avance, le regard sûr,
Et se moque du destin,
De ses caprices ridicules !

Notre prochain rendez-vous :

KARAOKE SAMEDI 1^{er} MAI

A bientôt les amis

FESTHIL'ITE !

Le bureau

Notez le déjà dans vos agendas : Festhil'ité ! vous proposera le samedi 27 mars une vente de tartes aux pralines et tartes au sucre, et pizzas. Plus de détails dans le prochain numéro !!

A bientôt !

Merci à Marie-Hélène ASTIER pour les jolies photos de Thil sous la neige...

SOU DES ECOLES

Thil était sous la neige, le soleil brillait, tout était calme. On entendait que le bruit des pas des volontaires du Sou, chargés de brioches chaudes et odorantes, qui allaient de maison en maison.

Tous furent bien accueillis, si bien, que les brioches manquèrent et que certains restèrent sur leur faim.

Rassurez-vous, le Sou des Ecoles revient animer les rues du village à l'occasion du **Carnaval**, le **vendredi 19 mars**. Tous à vos aiguilles et coupons de tissus, le thème cette année sera **LES CONTES**. En fin d'après-midi, après le lâcher de ballons, Grise-Mine brûlera, chassant ainsi l'hiver, enfin, nous l'espérons.

Notez-le sans tarder, les parents aussi pourront se divertir, lors d'une soirée qui leur est spécialement réservée, celle du **CAFE THEATRE**, le **vendredi 30 avril**.

Nous vous attendons tous pour ces différentes manifestations. Venez nombreux !!!!!

AMICALE DES POMPIERS

SAMEDI 27 FEVRIER

MATINÉE BOUDIN

A LA CASERNE DES POMPIERS

A PARTIR DE 08h30

**VENTE DE BOUDIN,
VENTE DE TÊTE ROULÉE,
VENTE DE SAUCISSONS CUITS À LA BRAISE,
VENTE DE PAIN DE CAMPAGNE,
FRITES ET BUVETTE.**

**ORGANISÉE PAR
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE
THIL**

Directeur de publication : B. LOUSTALET. Rédactrice en chef et conception graphique : H. GAUTHIER. Rédacteurs : B. LOUSTALET, H. GAUTHIER, Associations. Impression : TEAMRUSH, Villeurbanne. Distribution : élus municipaux.

